

communiqué de presse

DONNEES INEDITES SUR LES DEPENSES DES MENAGES A GENEVE

Le Service cantonal de statistique (SCS) publie dans sa collection "Données statistiques" les résultats de l'enquête de 1985 sur les budgets des ménages de salariés à Genève¹⁾. Ces informations sont complétées par des données rétrospectives portant sur les périodes 1912-1985 pour l'ensemble de la Suisse et 1949-1985 pour le canton de Genève. La publication de cette série de résultats est inédite à l'échelon du canton. Le SCS met ainsi à disposition des personnes intéressées l'essentiel de la documentation chiffrée dont il dispose sur la consommation des ménages de salariés. En effet, le SCS collabore depuis 1949 à la réalisation de l'enquête fédérale sur les budgets des ménages de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT).

Même s'il est conscient des limites de la représentativité de ces données, le SCS les publie dans un esprit de transparence et de large information. L'effectif des ménages participant à cette enquête est, en effet, faible. Les participants fournissent quasi bénévolement un travail assez astreignant : ils notent en détail pendant toute une année l'ensemble de leurs recettes et dépenses. Certaines catégories de ménages sont insuffisamment représentées : ménages d'étrangers, de travailleurs manuels, de salariés de niveau d'instruction ou de statut socio-professionnel modeste.

En 1985, pour l'ensemble des ménages participant à l'enquête, les primes d'assurances (16 % des dépenses brutes totales) et les impôts (14 %) constituent les principaux postes de leur budget. Parmi les dépenses de consommation, les principales concernent l'instruction

1) "Données statistiques" n° 1987/2; "Enquête sur les budgets des ménages de salariés: résultats 1985 pour le canton de Genève et données rétrospectives"; janvier 1987; SCS, Genève; prix : 10 F.

et les loisirs (13 %, dont 5 % pour les voyages et vacances), l'alimentation (11 %, mais 14 % si l'on ajoute les boissons), le loyer (11 %) et les transports et communications (10 %, dont 6 % pour les automobiles et motos).

Une analyse détaillée des résultats montre que les ménages dépensent plus du double pour acheter des pâtisseries et des petits pains (F 545.- par an et ménage) que du pain (F 248.-), que le chocolat (F 205.-) semble être nettement préféré aux pommes de terre (F 88.-), que les dépenses d'habillement pour femmes sont plus de deux fois supérieures à celles pour hommes (F 1 319.- contre F 649.-), que les ménages dépensent autant pour les autos et motos (F 4 514.-) que pour la santé et les soins personnels (F 4 682.-), qu'ils sont des sportifs plus actifs que passifs (F 87.- pour des entrées aux installations sportives contre F 11.- pour des billets à des manifestations sportives), qu'ils ont dépensé F 170.- pour aller au cinéma, théâtre ou concert et versé F 16.- aux Eglises.

L'évolution à long terme de la structure des dépenses des ménages révèle une diminution régulière de la proportion des ressources consacrées à l'alimentation (1950 : 31 %; 1985 : 11 %), à l'habillement (1950 : 10 %; 1985 : 5 %), au chauffage et à l'éclairage (1950 : 6 %; 1985 : 3 %). En revanche, les importances relatives augmentent pour les impôts et taxes (1950 : 5 %; 1985 : 14 %), les primes d'assurances (1950 : 10 % ; 1985 : 16 %), les dépenses d'instruction et de loisirs (1950 : 9 %; 1985 : 13 %) ainsi que pour les transports et voyages (1950 : 2 %; 1985 : 10 %). La part des ressources affectées au logement reste relativement stable (10 %-11 %), c'est dire que le niveau des loyers tend à progresser au même rythme que les revenus des ménages de salariés.